

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 69 (1981)

Heft: [3]

Artikel: Quand le sexe fait la fonction

Autor: Grandjean, Martine

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-284320>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les agentes

Plantons, rondes, patrouilles, accidents, écoles, voilà, en résumé, la vie des femmes de la Brigade des agentes de la circulation (BAC). A Genève, elles sont 44, c'est-à-dire 7 % d'un corps de 608 hommes. A elles seules, elles monopolisent tous les piédestals de la ville d'où elles règlent la circulation, activité maintenant exclusivement féminine. Certes, elles encadrent les jeunes gendarmes qui sont en école de formation, mais c'est uniquement « pour le cas où ils devraient régler la circulation », ce qui



1937: « Assistentes de police »

relève plutôt de l'extraordinaire. « Mieux vaut affecter les gendarmes aux travaux de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes et laisser aux agentes, qui ne sont pas armées, le volume de la circulation, me dit un responsable. Leur arme, c'est l'appareil radio qu'elles ont à la main ». « En premier la parole et la psychologie — si on peut appeler ça psychologie — et après l'émetteur » corrige Ingrid.

Ingrid et Martine sont toutes deux de la BAC. Ni l'une, ni l'autre, à la fin de leurs études, ne pouvaient s'imaginer confinées dans un bureau : « Moi j'ai besoin de bouger, de travailler dehors, de rencontrer des gens ; d'ailleurs je voulais être maîtresse d'école ou éducatrice mais je n'avais ni la patience, ni la possibilité de continuer des études plus longtemps » me dit l'une. C'est au hasard d'un prospectus qui traînait à la maison qu'elle est entrée dans la police. Mêmes motivations pour Ingrid qui, elle, avait quatre ans d'apprentissage de ferblantier(ère ?) derrière elle, au bout desquels elle n'a pas trouvé de travail... « il y avait une appréhension à engager des femmes ».

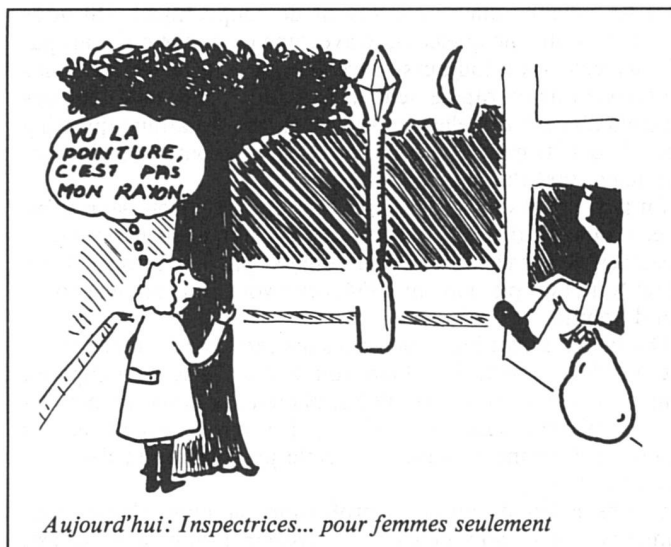
De la criminalistique au judo

Une fois la décision prise, elles entrent en formation pour peu qu'elles aient plus de 19 ans et moins de 27 ans. Quarante-huit matières pendant sept mois, presque 1 300 heures de cours (procédure pénale, organisation judiciaire, ordonnances sur la construction et l'équipement des véhicules, code pénal, criminalistique, constats d'accidents, connaissance des armes, radars, etc.) sans oublier la culture physique (natation, judo et autres).

Contrairement aux inspectrices, les agentes reçoivent des grades. Elles peuvent devenir, après dix ans, agente principale puis, après 17-18 années, chef de brigade.

Mais le personnel reste fluctuant, les départs coïncidant souvent avec les mariages ou les naissances. Sur 44 agentes, à Genève, 9 ont des enfants.

C'est en raison du manque chronique d'effectifs que la police a opté pour l'engagement de personnel féminin. « Pour le surplus, c'est une formule très valable, dit le lieutenant, et je me pose la question des difficultés que nous aurions rencontrées si nous n'avions pas eu cette formule à ce moment-là ».



Aujourd'hui: Inspectrices... pour femmes seulement

Quand le sexe fait la fonction

La plupart des mots qui impliquent dans leur définition même un rassemblement d'hommes sont féminins : l'armée, la marine, la police. Petit à petit, les femmes investissent — bien modestement encore — ces bastions de la virilité. Si elles n'ont bien souvent pas encore droit au statut de mousse ou de troufion, en Suisse, agentes et inspectrices ont un statut de policier. A Genève, voilà une quinzaine d'années pour les premières et une quarantaine d'années pour les secondes, qu'elles font partie intégrante de la police.

Alors, la profession s'est-elle féminisée, au sens où l'entend le ministre français de la Justice, Alain Peyrefitte, tout content de la féminisation de la magistrature parce que, pour la première fois, une femme a accédé au poste de procureur général ? « La féminisation des plus hauts postes de la magistrature contribuera, il faut du moins l'espérer, à corriger quelques images radicalement inexactes. A commencer par cette idée, aussi répandue que fausse, selon laquelle le procureur général serait quelque chose comme un père Fouettard ou un surveillant général pour adultes, un être préoccupé d'abord de culpabiliser autrui (...). L'image de la justice française n'aura sans doute qu'à gagner à se féminiser, c'est-à-dire « s'humaniser ».

De la justice à la police, il n'y a qu'un tout petit pont maigrelet puisqu'à elles deux, elles ne forment qu'un seul département. Malgré leur mission protectrice, où à cause d'elle, justice et police sont perçues comme répressives : avoir affaire à elles ne présage rien de bon.

L'arrivée des femmes a-t-elle transformé ce « père Fouettard » en mère au grand cœur ? Certainement pas, parce qu'en fin de compte, la division des tâches au sein de la police est sexuellement répartie : les inspectrices s'occupent des affaires de femmes et les agentes veillent complètement à la bonne marche du trafic, qu'il soit « roulant » ou « reposant » selon les termes consacrés.

Personne ne nie, par ailleurs, les qualités spécifiques que les femmes apportent à la profession : « Lors des perquisitions, les femmes ont plus de flair pour trouver une cachette, elles ont un plus grand sens de l'appartement » m'a-t-on dit. Et pour les agentes : « Une femme ne voit pas toujours les choses de la même façon qu'un homme. Elle cherchera peut-être d'abord à aplanir les obstacles ».

Mais dès qu'on passe aux choses sérieuses, ces qualités ne suffisent plus. « Les inspectrices, quand il s'agit de cravater un type qui ne paie pas la pension de ses enfants, doivent faire appel à leurs collègues masculins ; ce n'est pas toujours drôle ! ». Idem

pour les agentes qui se contentent de soupçonner : « Si nous avons un problème quelconque avec une personne qui nous paraît suspecte, on a toujours moyen de faire appel aux collègues qui arrivent assez rapidement ». En outre, lorsqu'elles font des constats d'accidents, elles ne peuvent terminer l'affaire que s'il y a peu de dégâts matériels et pas de blessés du tout, le service ambulancier étant l'affaire des hommes.

En fait, agent de circulation est devenu une profession féminine. « Faire autre chose impliquerait un remaniement de la profession et vu leur vocation, ça ne s'impose pas », m'informe-t-on. Après tout, tant pis si avant 1964, cette vocation était une vocation d'homme.

D'ailleurs, à part les inspectrices qui rechignent un peu sur le fait qu'elles « voudraient bien voir autre chose de temps en temps », personne ne songerait à se plaindre. « Nous sommes organisés militairement ce qui fait qu'il y a une discipline. Les agentes qui viennent souscrire à cette profession ont déjà une autodiscipline ».

Si elles ne féminisent pas la profession, par contre les femmes stimulent : « Elles sont un élément supplémentaire, si besoin est, de stimulation, voire d'émulation. Il est clair que si elles veulent s'imposer au sein même de la profession, s'affirmer en essayant — je dis bien en essayant — de faire mieux que leurs collègues masculins, il y a par là une certaine émulation qui se crée », souligne le lieutenant.

Serait-ce aller trop loin que d'en conclure que l'arrivée des femmes dans la police a plutôt eu pour effet de perfectionner, dans un climat de « franche camaraderie », ... les hommes ?

Martine Grandjean

L'ASF à Strasbourg

Pour la deuxième fois, l'ASF a organisé une visite au Conseil de l'Europe à Strasbourg. C'était le 28 janvier. Les participantes ont été reçues par M. Wacker et Mme Josi Meier. Elles ont entendu les explications de leurs hôtes sur le fonctionnement du Conseil de l'Europe. Après un repas pris en commun, les membres de l'ASF ont participé à une session... peu animée il faut le dire ! Les délégués traitaient des pêcheries en mers du nord.

Sachez encore que le palais est superbe, que l'ambiance fut à la détente et que Mme Simone Veil ne présidait pas ce jour-là.

(ams)

A beau dessin... belle affiche !

Les dessins que vous avez aimés dans les agendas de la femme suisse 1980 et 1981 ont été tirés à votre intention en grand format. Décorez-en votre bureau, votre chambre ou votre hall d'entrée ! Il vous suffit de nous retourner le bon de commande ci-dessous, en indiquant quel poster vous désirez, le nombre d'exemplaires, et bien sûr, vos noms et adresses le plus lisiblement possible !

Je désire recevoir

- exemplaire(s) de la **Femme au coquillage** (Fr. 5.- + 2.-)*
- exemplaire(s) de la **Femme au sablier** (Fr. 5.- + 2.-)
- exemplaire(s) de la **Femme au feuillage** (Fr. 8.- + 2.-)
- exemplaire(s) de **L'enfant au cerceau** (Fr. 8.- + 2.-)

Je paie Fr. (à la commande) au CCP 12-11791.
Livraison suit immédiatement.

*(+ Fr. 2.- de port et emballage, prix fixe jusqu'à 4 affiches)

Nom : _____ Prénom : _____

Rue et n° : _____

N° postal et lieu : _____

Une opinion.

Au sujet du sigle (in)

Pourquoi in ?

Lorsqu'il a fallu trouver un nom pour l'association qui devait défendre l'égalité des droits entre hommes et femmes, un nom qui convienne aux trois régions linguistiques, une alémanique a proposé "in", parce que "in" est le suffixe qui féminise les noms : Arbeiter(in), Leiter(in), etc... Les romandes ont alors interprété "in" comme (in)itiative, et les unes et les autres ont trouvé que l'anglais "être in" était à la mode et que l'égalité des droits devait aussi devenir à la mode.

in est en minuscules, parce que c'est plus joli, plus discret, et puis, il y a le point sur le i.

Pourquoi les parenthèses () ?

C'est arrondi, c'est protégé, c'est féminin a dit la graphiste. Pour les autres, dont moi, ces deux paranthèses signifient l'homme et la femme, l'égalité et la responsabilité, les droits et les devoirs.... c'est tout cela (in) A vous de choisir !

Soyez (in)

Jacqueline Berenstein-Wavre.
Jacqueline Berenstein-Wavre



La femme au coquillage (30 x 42)



La femme au sablier (39 x 59)



La femme au feuillage (42 x 61)



L'enfant au cerceau (42 x 61)